



Syndicat CGT du CHU d'ANGERS

Allée des magnolias

CHU ANGERS

4 rue Larrey

49933 Angers cedex 9

02 41 35 32 20 ou 07 60 89 58 50

cgt@chu-angers.fr Facebook: CGT CHU angers

Angers, le 14 septembre 2023.

Communiqué de presse : l'EHPAD Saint Nicolas manque de personnel : REVOLTANT !

La CGT du CHU tient à dénoncer la situation dangereuse dans laquelle se trouve le personnel de l'EHPAD Saint Nicolas qui compte plus de 400 résidents et qui a été intégré au CHU depuis 2019.

Le manque d'aides-soignants et d'infirmiers est dramatique : par exemple dans le secteur « des Provinces », il y a un aide-soignant et un agent de service hospitalier aux soins pour 40 résidents et un infirmier pour 122 résidents, le jour et la nuit il y a 2 aides-soignants pour 110 résidents.

La CGT dénonce cette situation depuis des mois et a déposé un nouveau droit d'alerte à ce sujet le 4 septembre dernier auprès de la direction. Celle-ci accuse une « sur médication de la personne âgée » qui serait en partie « responsable des difficultés de prise en charge des résidents ».

Pour La CGT, de tel propos sont inadmissibles ! C'est bien le manque de personnel qui est responsable de cette situation. Car il est impossible pour les soignants de prendre soin correctement des résidents en étant en total sous-effectif.

Par exemple :

- les douches ne sont au mieux données qu'une fois par semaine et régulièrement une fois tous les 15 jours.
- Les aides aux repas sont rudimentaires et les soignants sont contraints de faire appel aux familles quand cela est possible.
- L'effectif de nuit infirmier est réduit de moitié et ils sont contraints de se déplacer d'un bâtiment à l'autre ce qui n'est pas sécurisant ni pour eux ni pour les résidents.

Les soignants font le maximum et ne sont en rien responsables de cette situation. Ils la subissent !

Les périodes de canicule de cet été ont encore aggravé la situation. Si la direction a embauché quelques agents contractuels 5 jours sur 7 jours pour 1 mois, ceux-ci devaient s'occuper de près de 50 résidents chacun soit moins de 10 minutes par résident et par jour.

Pour La CGT, le nombre de soignants est dramatiquement insuffisant pour prendre soin dignement des résidents. Elle revendique que tous les postes soient pourvus et que tous les agents soient formés.

Pour La CGT, Cécile CHEVALIER CERVELLE